

gée de sel ; la barque *Victoria*, de Liverpool à Québec ; et la barque *Rien-deer*, de Hartlepool à Québec.

—Les bateaux à vapeur de Montréal ne sont arrivés qu'après 10 heures aujourd'hui. Un vent de nord-est épouvantable a soufflé durant la nuit et a dû les retarder. Nous n'avons pas encore appris d'autre accident que celui qui est arrivé au bateau à vapeur *Poinle Lévy*, dont l'arrière est à sec sur le quai de M. Mackenzie.

—Nous regrettons d'apprendre, dit le même journal, qu'un moulin à carder appartenant à M. Le François, au Château-Richer, a été totalement détruit par le feu samedi dernier. M. Le François a réussi à sauver la laine qui se trouvait dans le moulin au moment de l'accident.

—L'*Albany Herald* rend compte d'une invention faite par un américain, d'un canon qui fonctionne dans le genre de celui de M. Larochelle. *Idem.*

Un nouveau *Nigera*.—On vient de découvrir une nouvelle chute ou cataracte dans la rivière Saint Louis. Cette cataracte tombe dans la partie ouest du lac Supérieur, qui jamais n'a été décrite par aucun géographe. Il paraîtrait que cette nouvelle merveille ne le cède en beauté qu'aux chutes du Niagara. Le volume d'eau est immense, et la hauteur de la chute est de 150 pieds. *Idem.*

FRANCE.

—Une épidémie ayant un caractère assez grave sévit en ce moment sur le 7^e hussard, en garnison à Vicence. Plusieurs hommes ont déjà succombé sous les atteintes de la maladie.

En apprenant cette nouvelle, l'autorité supérieure militaire de Lyon s'est empressée d'envoyer sur les lieux M. le chirurgien-major docteur Poulain, pour observer la maladie et en étudier les causes.

Perte du bateau à vapeur l'Atlas.—Le 27 août le feu s'est déclaré dans le port de Rouen au bateau à vapeur *l'Atlas*, appartenant à MM. Lenormand et Baudu. Il était arrivé du Havre à Rouen le mardi précédent, avec un très fort chargement de savon, coton, café suif, etc., destiné pour Paris. Le feu s'est propagé avec une grande rapidité, et les travailleurs qui s'efforçaient de le submerger n'ont eu que le temps de se jeter dans des chaloupes, le bateau s'étant brisé à l'arrière et ayant coulé plutôt qu'on ne s'y attendait.

Bientôt après, on n'apercevait plus que le mât et l'extrémité du bord d'avant. Le fleuve a été toute la journée couvert de débris, de fragments de marchandises, de caisses, que des malheureux repêchaient de leur mieux comme une naufrage.

La perte n'est pas évaluée à moins de 250.000 fr.

—Nous lisons dans un *Journal de France* :

« Une personne honorable, qui demeure à Orléans, et qui a des relations en Angleterre, nous signale un fait dont la connaissance peut rendre de grands services aux cultivateurs.

« Un fermier des environs de Windsor, ayant planté un hectare de pommes de terre au mois de mars 1845, les trouva entièrement gâtées au mois de septembre suivant. Voyant sa récolte perdue, il la laissa dans la terre, qu'il destinait à un autre assolement. Mais le mois de mars suivant, au moment où il se disposait à confier à son champ une autre semence, il fut surpris de voir que ses pommes de terre étaient redevenues belles et vigoureuses ; il les arracha, et reconnut que toutes avaient recouvré leur qualité et étaient par conséquent propres à la nourriture de l'homme.

« Cette observation peut, dans bien des circonstances, trouver son application chez nous. On dit que dans certaines contrées la maladie des pommes de terre a reparu avec presque autant d'intensité que l'an dernier. S'il en est ainsi le procédé du fermier de Windsor pourra être appliqué avec succès dès cette année même, et pourra rendre de grands services dans les pays menacés. Nous recommandons ce fait aux directeurs des journaux qui s'occupent spécialement d'agriculture. »

IRLANDE.

—Les dernières nouvelles des districts méridionaux de l'Irlande représentent l'état des récoltes comme extrêmement alarmant ; il n'y a peut-être pas un champ de pommes de terre qui n'ait été atteint par la maladie. Dans ces désastreuses circonstances, il est du devoir du gouvernement de faire tout ce qu'il est possible pour prendre à temps des mesures qui puissent prévenir les terribles conséquences d'une famine, surtout dans un pays où la population est nombreuse.

DANEMARK.

—Dans la séance du 23 juillet des Etats provinciaux du Danemark, M. Ussing a développé une motion pour l'abolition de certains privilèges judiciaires de la noblesse. Malgré l'opposition du gouvernement et des nobles, la proposition a été renvoyée, par 30 voix contre 24, à une commission. Dans la même séance, une motion de M. David, demandant l'abolition de l'esclavage dans les possessions danoises aux Indes occidentales, a été renvoyée, par 57 voix contre 4, à une commission.

ALLEMAGNE.

Il est aujourd'hui avéré que le grand-duc d'Oldenbourg dans une des réunions de la diète germanique, a fait donner communication officielle de la protestation, avec réserve de tous ses droits, que S. M. R. a cru devoir opposer aux fausses appréciations énoncées dans la lettre patente du roi de Prusse, à son retour d'Ischi, en Autriche, où il avait conduit la reine, est passé par la Bohême, et s'est rendu chez le prince de Metternich, à son château de Koenigswart, où S. M. a dîné avec le prince, et d'où elle continue sa route pour Berlin. Cette visite impromptu ne peut avoir eu pour

motif que les affaires Holsteino-Darocises, qui vont, à ce que l'on a tout lieu de croire, occuper très-sérieusement la diète germanique.

ESPAGNE.

—Plusieurs journaux de Madrid assurent que le différend qui s'était élevé entre les gouvernements d'Espagne et de Portugal, au sujet des prisonniers évadés, va se terminer par un arrangement à l'amiable.

TURQUIE.

—La *Gazette d'Augsbourg*, dans son numéro du 15 juillet, rapporte l'anecdote suivante dont elle garantit l'exactitude.

« Un riche bey de Constantinople avait remarqué que sa fille unique, depuis quelque temps, souffrait et dépérissait à vue d'œil. Il fit appeler des médecins et comme leurs secours n'amélioraient en rien l'état de la jeune personne, il s'adressa à celle-ci même et la questionna. Elle lui avoua qu'elle désirait l'épouser.

« Cet aveu embarrassa singulièrement le musulman. Il recourut de nouveau aux médecins, et leur demanda si une maladie causée par l'amour pouvait devenir mortelle, et sur leur réponse affirmative, il songea à un moyen de satisfaire le désir de sa fille d'une manière qui se conciliât avec ses sentimens religieux. Voici ce qu'il fit. Il se rendit à la boutique du tailleur en question, et lui commanda divers vêtemens, à la condition que le maître lui-même les lui apporterait.

« Quelques jours après, l'Arménien apporta au bey les objets demandés. Celui-ci les reçut, lui paya le montant de sa facture, et lui fit en outre un présent, en le priant d'attendre un moment parce qu'il avait encore une commande à lui faire. Le bey se retira aussitôt après deux esclaves noirs parurent et invitèrent le tailleur à les suivre.

« Ils le conduisirent dans le harem où se trouvait la jeune fille du bey, laquelle, en voyant le tailleur, s'évanouit; puis, après être revenue à elle-même, se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion. Dans cet instant même, le bey entra subitement, il fit saisir le tailleur par des esclaves, et lui déclara qu'il avait commis le crime de profanation dans le harem, et que, d'après les lois en vigueur, il devait ou se faire musulman et épouser la jeune fille, ou subir la peine de mort. Le bey croyait que le jeune homme, placé dans cette alternative, opterait pour le changement de culte et le mariage; mais il se trompa, l'Arménien déclara résolument qu'il n'abjurerait pas sa religion.

« Le bey, dans l'espoir de fléchir l'Arménien, le retint captif dans sa maison; arrêter et traduire devant le tribunal. Là, l'Arménien alléguant pour sa défense que rien ne pouvait lui être imputé à crime, parce qu'il avait été en quelque sorte forcé de se conduire comme il l'avait fait. La jeune fille fut appelée comme témoin, et elle confirma le dit de l'accusé.

« Le juge, après une longue délibération, somma le jeune chrétien d'embrasser l'islamisme, pour ne pas s'exposer à une condamnation à la peine capitale, et comme l'Arménien refusa d'obtempérer à cette injonction, le juge le condamna à avoir la tête tranchée. Cependant, en raison des circonstances qui militaient en faveur du condamné, le magistrat a ordonné que l'arrêt de mort serait soumis au sultan afin que S. H. si elle le jugeait à propos, pût gracier le condamné, ou lui accorder une commutation de peine.

« Le sultan, non-seulement a gracié le condamné, mais a permis que le mariage eût lieu. »

VAN-DIEMEN.

—Lorsque Hollandais Van Diemen donna son nom à la grande île séparée du continent de l'Australie par le détroit de Terrés, il ne se doutait guère qu'un jour viendrait où la culture et les moyens de transport seraient assez perfectionnés pour qu'il y eût profit à transporter au marché de Londres les produits des champs de la terre Van-Diemen; c'est pourtant ce qui a lieu de nos jours.

La semaine dernière, il est arrivé à Londres un navire venant en droite ligne de Hobart-Town, capitale de cette partie de l'Australie. Ce navire était chargé en partie de froment, en partie de pommes de terre; le tout a été vendu aux prix ordinaires, et le capitaine a paru fort satisfait de son voyage. De sorte qu'en 1846, on peut, en faisant de bonnes affaires, aller acheter à Hobart-Town des pommes de terre et du froment et venir les vendre à Londres, après avoir fait, aller et retour, à peu près la valeur du tour entier de notre planète.

INDE.

—Les nouvelles de l'Inde apportées par la malle du 18 juillet sont, comme d'ordinaire en cette saison, assez nulles au point de vue politique; mais elles contiennent un tableau effrayant de la mortalité produite par le choléra à la suite d'une saison plus chaude et plus sèche que de coutume. Bien qu'aucune station ne semble avoir été épargnée, c'est surtout le port de Karachi dans le Scinde, localité généralement saine, qui paraît avoir le plus souffert. Selon les rapports officiels, en moins de quinze jours, du 13 au 23 juin, la moitié d'une population de 16,000 âmes aurait été emportée par le fléau, et sur une garnison de 6,000 combattans 1,490, dont 895 Européens et 595 Cipayes, ont actuellement péri. Voici ce que raconte un témoin oculaire de l'arrivée et du passage de cette terrible épidémie :

« Durant la première quinzaine de juin, la chaleur avait été intense; mais la garnison et les hôpitaux civils ne comptaient pas plus de malades qu'à l'ordinaire. Le 14 du mois se trouvait être un dimanche; ce jour-là l'atmosphère était plus lourde que de coutume. Néanmoins, les troupes se préparaient à entendre le service divin. Pendant qu'on complétait le carré, un nuage fort épais et qui semblait gros d'un orage, s'éleva lentement de l'horizon. Pendant un instant, il couvrit tout le ciel; puis vint un vent très